Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024

DELIBERATION N° 106/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 21 DECEMBRE, à 10h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE DE CONVOCATION

9 décembre 2024

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Éric ESTRIER, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Didier PAPELOUX, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

DATE D'AFFICHAGE

10 décembre 2024

NOMBRE DE

CONSEILLERS

En exercice 13 Présents 07

Votants 11

EXCUSÉS: Madame Sophie DIERRE, Madame Corinne DROUEN donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Catherine FILIPOV donne pouvoir à Monsieur Didier PAPELOUX, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Madame Catherine LEFEBVRE, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Monsieur Michel DABOUT.

SUBVENTION Association A'Touq'cœur

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que Mme NOUVEL-ROUSSELOT Colette, maire de la commune de Touques, est décédée.

Selon le souhait de Mme NOUVEL-ROUSSELOT, M le Maire propose d'octroyer une subvention de 200€ à l'association A'Touq'cœur. Cette association touquaise soutient les personnes en difficulté sociale par le biais de distribution de nourriture, de la vente de vêtements à petits prix et d'aide aux démarches administratives.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE le versement d'une subvention de 200€ à l'association A'Touq'cœur.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

Michel MARESCOT